

NOTICE EXPLICATIVE POUR REMPLIR VOTRE DOSSIER DE DEMANDE DE FINANCEMENT CPF POUR UN PROJET DE TRANSITION PROFESSIONNELLE

Vous allez compléter votre dossier et nous attirons votre attention sur le fait que vous êtes responsable de ce dossier et des informations inscrites.

Ce dossier est l'équivalent d'un **contrat quadripartite** entre vous, l'organisme de formation, l'employeur et le Fongecif Bretagne. Toute modification suite au dépôt de dossier doit nous être transmise rapidement pour prise en compte.

Cette demande sera également à compléter **des pièces indiquées sur le dossier** et notamment de **l'outil d'autopositionnement** qui vous aidera à structurer votre demande de financement.

1 J'ai créé mon Compte Activité sur le site national



Cet espace vous permet de connaître le montant de vos droits CPF pour les utiliser dans le cadre de votre projet de transition professionnelle.

Création de votre compte Activité

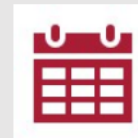
2 Je possède les conditions pour faire une demande



- J'ai l'ancienneté nécessaire
- Je souhaite changer de métier ou de profession
- Je souhaite suivre une formation reconnue RNCP

Les conditions sont détaillées sur cette page.

3 La formation choisie débute dans plus de 3 mois



Vous devez déposer votre dossier 3 mois avant la date de début de la formation. Dans le cas contraire, le dossier n'est pas recevable.



Toute demande de formation doit être obligatoirement précédée d'un positionnement préalable* réalisé par le prestataire de formation.

4 Mon projet est finalisé



Vous avez réalisé des démarches pour connaître le métier, des stages, des enquêtes auprès de professionnels. Vous avez rencontré des organismes de formation. Vous connaissez le marché de l'emploi pour ce métier.

Un outil d'auto-positionnement est mis à votre disposition afin de vous aider à argumenter et structurer votre demande et vos démarches pour vérifier la faisabilité du projet (à disposition dans votre espace personnel)

5 J'ai créé mon espace personnel sur le site du Fongecif



Cet espace vous donne accès à des services gratuits et vous permettra de suivre l'avancée de votre demande.

Création de l'espace personnel

▲ Vous devez créer votre dossier formation sur : moncompteactivite.gouv.fr



Q Je recherche une formation

J'accède à mon compte

Il est obligatoire lors de votre demande de financement pour un CPF PTP, de créer votre compte CPF et votre dossier de formation sur le site moncompteactivite.gouv.fr afin de mobiliser vos droits CPF.

Pour **créer un dossier de formation** :

- • cliquer sur « vos dossiers de formation » dans le menu, puis sur « créer un dossier de formation » ;
- • renseigner le formulaire tel que demandé (avoir près de vous votre bulletin de salaire, le devis et le programme de la formation) ;
- • bien enregistrer chaque page complétée.
- • Quand vous refermez le dossier, la mention « dossier en cours d'élaboration » associée à un numéro de dossier apparaît.

1 Volet demande de financement



1 -Vous devez renseigner **obligatoirement toutes les informations demandées.**

2- **Vous devez signer la page 3 de votre dossier de demande de financement, ainsi que le volet Prestataire de formation (page 9) et le volet employeur (page 13).**

3- **Vous devez contrôler que toutes les pièces sont jointes.**

Pour vous aider, vous cochez les pièces intégrées au dossier dans la liste de la page 4.

4- **Vous devez joindre l'outil d'autopositionnement renseigné**

Cet outil remplace très efficacement la lettre de motivation et vous aidera dans l'analyse de votre projet. Vous retrouvez cet outil en format inscriptible sur votre espace personnel (<https://monespace.sim-fongecif.fr/#/login>).

MESUREZ L'AVANCEMENT DE VOTRE PROJET !

OUTIL D'AUTO-POSITIONNEMENT

Nous vous proposons de compléter cet outil d'auto-positionnement afin de mesurer l'avancée de votre projet. Cet outil va vous permettre de structurer votre argumentation pour une demande de financement et pourra également remplacer votre lettre de motivation demandée dans le dossier de financement. Il n'est pas indispensable de remplir tous les champs de ce document. Dans cet outil, 6 sujets sont abordés, qui répondent aux 3 critères du décret permettant d'exprimer la pertinence du projet professionnel :

CORRÉLATION DU PROJET DE TRANSITION PROFESSIONNELLE	
• Votre situation professionnelle et personnelle	1
• Le métier et le secteur visés	2-3-4
PERSPECTIVES D'EMPLOI À L'ISSUE DE L'ACTION DE FORMATION	
• L'emploi dans le ou les métiers visés	5-6
• La création d'activité, si vous décidez de créer votre emploi	7-8
PERTINENCE DU PARCOURS DE FORMATION ET DES MODALITÉS DE FINANCEMENT	
• La formation	9-10
• Le financement de votre projet	11

La Commission paritaire du Fongecif porte un intérêt particulier à votre projet professionnel et à toutes les démarches que vous avez engagées pour conduire votre réflexion dans le cadre d'une demande de financement. C'est pourquoi, nous vous invitons à nous fournir tout élément complémentaire justifiant de vos démarches (copie de la synthèse bilan de compétences ou de la synthèse CEP, offres d'emploi, accompagnement pour la création d'entreprise, rapport de stage, lettre de référence...)

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, le Fongecif est à vos côtés pour vous aider.

5- Vous devez télécharger votre relevé de carrière sur le site : lassuranceretraite.fr



Avant de pouvoir télécharger le relevé de carrière, vous devez créer un « espace personnel » et vous munir de votre numéro de sécurité sociale.

6- Vous devez créer votre espace personnel sur le site du Fongecif Bretagne : monespace.sim-fongecif.fr/#/login



Vous pourrez suivre l'avancement de votre dossier et accéder à la convention qui sera à nous retourner en cas d'accord.

2- Volet Prestataire de formation



Vous devez faire **compléter** le volet prestataire de formation par l'organisme afin qu'il :

- Remplisse son volet, le calendrier, le bilan de positionnement préalable.
Attention : Vérifiez que l'organisme a bien renseigné le code CPF et le code RNCP de votre formation.
- Fournisse un programme de formation, un devis,
- Appose son cachet, signe la page 9 précédée de la mention « Lu et Approuvé »

- Ce volet complété doit vous être remis.

- N'oubliez pas de signer le formulaire précédé de la mention « Lu et approuvé »

3- Volet employeur



Vous devez faire **compléter** par votre employeur le volet sur lequel il doit apposer son cachet et sa signature précédée de la mention « Lu et Approuvé » en page 9.

Vous devez vérifier :

- la cohérence des éléments de salaire.
Attention : Tout élément de salaire non déclaré par votre employeur ne pourra donner lieu à remboursement si accord de prise en charge.
- que les dates d'autorisation d'absence soient strictement identiques aux dates de début et de fin de formation fixées par l'organisme de formation.

Si vous êtes salarié de plusieurs employeurs, un [tableau récapitulatif des 12 derniers mois](#) est téléchargeable sur notre site internet : Financement – CPF pour le projet de transition professionnelle - modèles à télécharger – tableau employeurs particuliers.

Ce tableau est rempli par chacun des employeurs et remplace le volet employeur.



Votre dossier de demande de financement d'un projet de Transition Professionnelle dûment complété est à retourner à l'adresse :

Fongecif Bretagne
1A allée Ermengarde d'Anjou
Atalante Champeaux - CS 14440 - 35044 RENNES CEDEX



Pour contacter notre service gestion :

- **par téléphone : 02 99 29 72 53**
- **par mail : gestion@fongecif-bretagne.bzh**



Pour plus d'information, veuillez-vous connecter au site internet :

<http://www.fongecif-bretagne.org>



Pour tout complément d'informations ou besoin d'accompagnement pour remplir votre dossier, une offre de services vous est proposée. Contactez notre service au **02 99 29 72 53**

Délais de dépôt de dossier : au moins 3 mois avant le début de la formation

Il est important de transmettre au Fongecif les 3 volets (demande de financement, volet Employeur et volet Prestataire de formation) ainsi que les pièces demandées dans un seul et unique envoi. Si la demande est incomplète, elle ne pourra être examinée.